

QUESTIONNAIRE RECOMMANDÉ POUR LA SYNTHÈSE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

I.

DONNÉES ÉCONOMIQUES SECTORIELLES

1) Les entreprises (sociétés) du secteur minier

- **Entreprises de dimension moyenne** (selon l'effectif des salariés):

Nom de l'entreprise (la société)	2000	2001	2002	2003	2004
<i>OKD, DPB, a.s. Paskov (11)</i> - extraction du gaz	126	113	111	105	111

- *OKD, DPB, a.s. Paskov* – extraction du gaz, forage, ingénierie (bureaux d'études)

- **Autres entreprises faisant de l'extraction des matières premières sur le territoire de la République Tchèque dont l'effectif est supérieur à 250 personnes**

Nom de l'entreprise (société)	2000	2001	2002	2003	2004
<i>MND Hodonín (11)</i> extraction de gaz et pétrole	412	412	338	322	340
<i>DIAMO, s.p (13)</i> extraction de minerais d'uranium	3 560	3 283	3 398	3 227	3 307
<i>Lignite Hodonín, s.r.o. (10)</i> – extraction de lignite	442	420	412	405	400
<i>SU Sokolov, a.s. (10)</i> – extraction de houille	5 843	5 591	5 450	5 373	5 194
<i>SD Chomutov, a.s. (10)</i> – extraction de houille	5 800	5 510	4 154	3 934	3 724
<i>MUS Most, a.s. (10)</i> – extraction de houille	6 480	5 801	5 108	4 667	4 668
<i>ČMD Kladno, a.s. (10)</i> – extraction d'anthracite	5 146	5 036	4 117	3 543	3 455
<i>OKD, a.s. (10)</i> – extraction d'anthracite	19	19	18	17	15
	997	614	349	107	724

- *Moravské naftové doly, a.s. (MND)* – extraction, forage de pétrole brut et de gaz naturel
- *AMO, s.p.* – entreprise en propriété de l'État, extraction de minerais d'uranium, réhabilitation d'anciens terrils miniers,
- *Lignit Hodonín Ltd.*, l'extraction de lignite,
- *Sokolovská Uhelná Sokolov, a.s. (SU)* – mine de houille
- *Severočeské Doly Chomutov, a.s. (SD)* – mine de houille
- *Mostecká Uhelná Společnost Most*, conjointement avec la société minière *a.s. (MUS)*, *Důl Kohinoor* – mine de houille
- *Českomoravské Doly Kladno, a.s. (ČMD)* – mine de houille bitumeuse – le propriétaire est identique à celui de la société *Ostravsko-karvinské Doly, a.s. (OKD)* (fin 2002 l'exploitation des mines de la région de Kladno ont été fermées, en 2005 la fusion a eu lieu avec la société *OKD, a.s.*)
 - *OKD, a.s.* – extraction de charbon bitumeux.

2) Les sociétés présentes dans le secteur selon le propriétaire majoritaire, (participation supérieure à 50 %)

- **Propriété de l'État**

- *DIAMO* – entreprise détenue par l'État
- *SD Chomutov, a.s.* – société détenue par ČEZ, la société d'énergie électrique

- **Propriété privée nationale**
 - La société *Moravské naftové doly, a.s.*,
 - La société *Lignit Hodonín, s.r.o.*,
 - La société *SU Sokolov, a.s.*,
 - La société *MUS Most, a.s.*,
 - **Propriété privée nationale avec une participation étrangère de 20%**
 - La société *DPB Paskov, a.s.*,
 - La société *ČMD, Kladno, a.s.*, (ayant fusionné le 25 novembre 2005 avec *OKD, a.s.*)
 - La société *OKD, a.s.*.
- Les sociétés susmentionnées étaient en propriété nationale jusqu'en 2005.

3) Effectifs du secteur selon la classification ISCO 88

- **Salariés manuels (4-9 groupe principal) - extraction**

Minéraux exploités	Effectifs (nombre de salariés)					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Charbon bitumeux	23 727	22 870	22 084	22 502	21 615	18 509
Houille et lignite	16 217	15 697	13 330	12 240	11 884	13 220
Pétrole brut et gaz naturel	351	288	234	288	332	338
Minéraux, uranium	538	531	475	519	488	480

- **Employés (salariés non manuels) (groupe principal 1., 2., 3.).**
Nous n'enregistrons pas de telles données

4) Secteur d'extraction de minerais

Index	2000	2001	2002	2003	2004
Valeur de la production au prix comparatif /en millions de CZK-	49 343	54 154	54 246	56 033	55 029
Dont:					
Ventes domestiques	37 472	40 931	43 875	45 192	41 970
Export	11 871	13 223	10 371	10 841	13 059
Part dans l'ensemble de l'industrie	2,79	2,91	2,73	2,66	2,36
Importation de charbon	1 323	1 898	1 573	1 621	2 760

Matière extraite pouvant être commercialisée (en mille pièces)	Charbon bitumeux			Houille et lignite				Total Rép. Tchèque
	bassin minier O.K.	Autres bassins miniers	Total	SHR	Bassin minier Sokol.	Lignite	Total	
2000	13 855	1 000	14 855	39 510	10 300	453	50 263	65 118
2001	14 246	892	15 138	40 096	10 970	507	51 573	66 711
2002	14 200	270	14 470	38 371	6 608	501	45 480	59 950
2003	13 614	29	13 643	39 725	6 045	470	46 240	59 883
2004	13 272	30	13 302	37 984	6 064	450	44 498	57 800

Minerai extrait	Extraction						
	[10 ³]	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Anthracite	[t]	14855	15138	14470	13643	13302	13242
Houille et lignite	[t]	46655	47960	45480	46240	44498	48777
Pétrole brut	[t]	168	172	245	316	305	
Gaz naturel	[10 ³ m ³]	204	187	175	201	244	
Minéraux, Matériaux radioactifs	[t]	99	136	137	131	134	

5) Évolution portant sur les points 1 – 4.

Les informations figurant aux points 1.-4. proviennent de l'Annuaire Statistique de l'exploitation minière, les données y figurant proviennent de l'Office des Statistique de la Tchéquie (OS PHGN) ainsi que de la „Státní Energy Concept“ (EP) (Conception Nationale sur l'Energie). D'autres données proviennent de différents documents produits pour l'essentiel par le Ministère Tchèque de l'Industrie et du Commerce. Les statistiques de la République Tchèque ne contiennent pas d'enregistrement des salariés selon la classification des « salariés manuel » et « employé – salariés non manuels ». Depuis 2000 les évolutions du secteur en matière de production et d'effectifs sont le résultat du processus de restructuration entamée en 1991 et de la période de privatisation ayant suivi la restructuration. Le volume de la production dépend de la politique énergétique de la société CEZ d'énergie électrique, étant le principal consommateur du charbon. La production a été influencée aussi par la mise en exploitation de la Centrale nucléaire de Temelin. Le processus de privatisation est présentée en détaille au chapitre III.

6) Évaluation par écrit de la situation du secteur

Extraction de minerais:

En République Tchèque l'extraction de minerais a été abandonnée en 1994. Tout besoin a été satisfait à partir de l'import. En 1990 le nombre des salariés du secteur de l'extraction de minerais était approximativement de 5600., la production se réalisait dans deux entreprises publiques: la société *doly Příbram* et *Rudné doly Jeseník*. Plus tard c'est la société *DIAMO, S.p.* qui est devenue leur successeur juridique

Extraction de minerais d'uranium:

Dans le passé, c'était l'entreprise *Československý uranový průmysl, s.p. (ČSUP)* qui avait la mission de l'extraction des matières premières radioactives. En 1990-ben cette entreprise avait approximativement 35.000 salariés. La production s'est progressivement réduite, d'une part, pour diverses raisons économiques, d'autre part, en conséquence de la diminution des sites gisements. Actuellement, toute mission liée à l'extraction ainsi qu'à la liquidation est assumée par la société *DIAMO, s.p.*- cette société étant le successeur juridique de *ČSUP*. L'extraction d'uranium se poursuit encore toujours sur le site de Rozna. La quantité produite actuellement dépend d'une part de l'extraction en cours sur ce site, d'autre part de la dépollution des eaux de mine réalisée dans le cadre du projet de réhabilitation du site de Stráž pod Ralskem en vue de la protection de l'environnement.

Extraction de pétrole brut et de gaz naturel:

Jusqu'en 2003 l'extraction de pétrole tendait à croître. En 1990 environ 50.000 tonnes, en 2003 315,5 mille tonnes ont été produites. En 2004 la production représentait 305,4 mille tonnes. Ces quantités de production ont diminué en raison de l'épuisement des gisements sur le territoire de la République Tchèque. Dans l'extraction du pétrole la stabilité est faible, l'extraction varie entre 100 millions \pm 40 millions m³. L'entreprise spécialisée à l'extraction est en premier lieu la *MND, a.s.* Hodonín. La quantité produite par la société *DPB Paskov* peut être considérée comme une exploitation séparée étant donné que cette quantité de gaz est celle qui se produit sur les charbonnages de la région d'Ostrava. Cette production témoigne d'une faible diminution : en 1990 elle se situait à 154 millions et en 2004 à 113 millions m³.

Extraction de charbon:

L'extraction de charbon a toujours été importante en République Tchèque et la demeure du point de vue de l'équilibre énergétique du pays. Le charbon bitumeux fait également partie de ce secteur : en 1990, avant la transformation, 63170 salariés travaillaient dans l'extraction du charbon bitumeux. A l'époque le nombre total des effectifs de l'extraction du charbon était de 71.666 salariés et l'ensemble de la quantité de charbon extraite correspondait à 23,18 millions de tonnes. Les entreprises suivantes réalisaient l'extraction de la houille: *Severočeský hnědohelný revír*, *Sokolovský revír* et *Jihomoravské lignitové doly*. En 1990 l'effectif des houillères était de 41.377 salariés, la quantité globale de charbon produite était de 74,3 millions de tonnes (houille et lignite). En 1991 en République Tchèque le nombre de salariés de l'extraction de charbon était 113,043 pour une production globale de charbon de 113,183 millions de tonnes

En 1991 et 1992 lorsqu'au début de la transition de l'économie tchèque en économie de marché les conditions marchandes ont été introduites, la pression économique se manifestant sous diverses formes de protectionnisme ce qui avait exercé un impact négatif sur la production de charbon.

Les aides financières provenant des autres secteurs énergétiques ont été abandonnées. A l'automne 1992, malgré la protestation des syndicats, le gouvernement de la République Tchèque avait élaboré un programme de restructuration incluant les objectifs suivants :

- La privatisation de l'extraction minière,
- L'interdiction de la subvention de programmes de production ou d'investissements,
- Libéralisation des prix

Dans le cadre du programme susmentionné la restructuration des entreprises ainsi que le projet de privatisation a été réalisée notamment selon les recommandations de Monsieur T.O.J., le conseiller belge du Ministère Tchèque de l'Industrie et du Commerce. Les entreprises ont été réparties en trois catégories. Dans la première catégorie ont été classées les entreprises que l'on considérait ne pas pouvoir rendre viable même à court terme. Pour ces entreprises la période de la réduction intense des effectifs a commencé. Dans la deuxième catégorie se sont trouvées les entreprises où l'abandon des activités n'était pas urgent pour des considérations économiques. Ont été classées dans la troisième catégorie les entreprises ayant des perspectives et dont la consolidation apparaissait opportune. Dans la majorité des cas M. T.O.J. Gheyselincq avait décidé de fusionner les entreprises fortes avec celles qui devaient être « dégraissées » ou fermées. Les mesures adéquates ont été prises et par cela l'État avait rejeté sur les entreprises les coûts de la transformation des entreprises faibles. L'État avait pris en charge les obligations (dettes) financières des entreprises datant du passé, les coûts de couverture des dettes issues du passé de nature sociales ainsi que les coûts de la liquidation des capacités devenues superflues. Plus tard, il s'avérait cependant clair que l'État ne pourra couvrir qu'une partie de ces coûts, la partie restante devra être prise en charge telles des coûts de fonctionnement des entreprises nouvellement créées. Malgré que l'État ait promis de partager avec les entreprises les coûts liés à la mise en oeuvre de la réduction des effectifs, cette promesse n'a été accomplie que partiellement. Le décret 691/192 du gouvernement de la République Tchèque dispose sur le

programme de la transformation de l'extraction minière du pays, mais ne concerne fondamentalement que l'activité minière souterraine. Le processus de transformation et la réduction des capacités de production dans les mines à ciel ouvert ont été réalisés essentiellement avec une prise en charge des entreprises; l'exécution de ces changements a également été réalisée par les entreprises elles-mêmes. Compte tenant aussi du fait qu'en République Tchèque la modalité choisie de la privatisation était la privatisation par coupons.

Dans de telles circonstances l'entreprise des mines de charbon (houillères) bitumeux *Českomoravské doly Kladno* a été constituée par la fusion de deux exploitations, l'entreprise *ČSM* (région de Karviná) et l'exploitation de Tuchlovice. L'entreprise *Ostravsko karvinské doly* a été créée par la fusion des 13 exploitations minières des régions de Ostrava, Frýdek-Místek et Karviná. Une réduction accélérée des capacités a été décidée à l'égard des exploitation minières suivantes : *Východočeské doly Trutnov*, *Západočeské doly Zbůch* et *Rosické uhelné doly Zbýšov*.

En ce qui concerne l'extraction de la houille deux sociétés ont été créées à la base de l'entreprise *Severočeský hnědouhelný revír*, la société *Severočeské doly, a.s.* dont le siège social enregistré est Chomutově (SD) et *Mostecká uhelná společnost, a.s.*, dont le siège social est *Most (MUS)*. Ont été rattachées à la société *MUS, a.s.* non seulement les mines à ciel ouvert, mais aussi les houillères souterraines de la région de Most. Sur le coalfield Sokolov a été créée la société *Sokolovská uhelná, a.s.* Les mines ayant été condamnées à réduire leurs activités, ont été reprises par la société *PKÚ Ústí*, laquelle est – à coté de la société *DIAMA, s.p.* – la deuxième entreprise d'État dont la mission est de procéder à la réhabilitation après la fermeture des activités minières. L'entreprise *Jihomoravské lignitové doly* scindée : ainsi a été constitué la *JLD Hodonín* ou la réduction de la production a été entamée ainsi que la société *Lignit Hodonín, s.r.o.*, encore toujours en exploitation.

Le rythme de la diminution des effectifs a accru progressivement depuis 1992. En 1990 une réduction des effectifs avait lieu sur 6 sites, en 1995-ben sur 15, en 1998 sur 33, en 2002 sur plus de 40 sites, parmi celles-ci 30 mines de charbon et carrières.

En 1995 au cours du processus de restructuration les limites déterminées en 1992 par le gouvernement ont été dépassées ainsi fallait-il compléter la conception de la restructuration de quelques éléments. Il s'avérait notamment que la réduction (abandon) des activités se prolongera jusque 2001. Le gouvernement de la République Tchèque a adopté de nouvelles résolutions en 1995, 1998, 1999, 2001 et 2002 lesquelles concrétisaient davantage le programme de réduction de l'exploitation en assurait à chaque fois les moyens pour que certaines charges de ces opérations soient prises en charge par le budget de l'État.

Les salariés de l'entreprise minière ne sont pas membre du OS PHGN dans les activités précisées.

Extraction de minerai non ferreux

Minéral	Unité	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Kaolin	e.t	5 573	5 543	5 261	4 154	3 408	
Építőipari kő	e.m ³	10 111	10 445	10 505	12 163	12 960	
Házépítési kő	e.m ³	320	300	294	296	295	
Sable de gravier, sable	e.m ³	12 640	12 081	11 504	13 473	14 630	
Sable de verre et scories	e.t	1 814	1 745	1 540	1 618	1 659	
Chaux	e.t	11 376	10 523	10 146	10 236	10 395	
Matières premières de briques	e.m ³	1 843	1 879	1 706	1 799	2 012	
Argiles et bentonites	e.t	881	809	702	753	714	
Autres minerais	e.t	1 006	1 169	858	1 326	1 362	

Nombre de salariés	Effectif	5 586	4 933	5 750	5 309	5 336	5 303
--------------------	----------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

II. CADRE JURIDIQUE

- Loi N°44 de 1988 sur la protection des minéraux et sur leur exploitation (Loi sur l'extraction minière), amendements inclus
- Loi N°61 de 1988 (approuvée par le parlement tchèque) sur l'exploitation minière, l'activité d'extraction et l'administration des mines, amendements inclus
- Loi N°62 de 1988 sur l'activité géologique, amendements inclus
- Loi N°174 de 1968 sur l'inspection publique de la santé et la sécurité au travail
- Loi N°65 de 1965 sur le Code du travail, amendements inclus
- Loi N°2 de 1991 sur l'énergie atomique, amendements inclus
- Loi N°500 de 2004 sur le Code Administratif, amendements inclus
- Loi N°64 de 1965 sur le Code Civil, amendements inclus
- Loi N°51 de 1991 sur le Code Commercial, amendements inclus

Dans le secteur d'extraction minière la réglementation se réalise – or les lois suscitées – par plusieurs ordonnances émises par le gouvernement de la Tchéquie, ainsi que par des décrets émis par les différents ministères, l'Inspection Tchèque de l'Emploi ainsi que par les décrets d'application émis par l'Office Tchèque de la Mine.

III. PRIVATISATION

1.) L'alinéa 6 de l'article I. du questionnaire: Au cours du processus de restructuration 5 nouvelles sociétés anonymes ont été constituées, dans le cas de 5 autres entreprises une réduction de l'effectifs a été décidée. Cette information n'est pas tout à fait claire étant donné que l'industrie minière tchèque comptait en 1994 au total 74.097 salariés, c'est alors que la privatisation a commencé au cours de laquelle le premier pas avait été la fermeture de 5 entreprises avec au total un effectif de 4.301 personnes.

- **La privatisation touche 94,2 % des salariés.**
- Combien de personnes sont concernées par l'externalisation des activités ? **Nous n'avons pas d'informations**
- Quel pourcentage des anciens salariés est devenu chômeurs? **Nous n'avons pas d'information.**

2.) Capital étranger

Selon notre appréciation, dans les mines de charbon binumeux (houillères), la participation du capital américain (USA) devrait se situer autour de 20 %. Toute autre information est qualifiée de secret commercial.

3.) La privatisation de 5 entreprises minières a commencé le premier janvier 1994, en majorité dans le cadre de la deuxième étape de la privatisation par coupons. En 2003 la situation de la privatisation était la suivante:

Sociétés :

MUS, a.s.	propr.majoritaire.:	Investenegry SA	96,37	%
Appian Group	minoritaire:	0		
	autres part.:	collectivités locales, associations, personnes physiques et morales		

	majoritaire:	Société de Gestion des Actifs Publics de la Tchéquie (FNM ČR)	55,38 %
	minoritaire:	ČEZ, a.s.	37,21 %
	autres:	collectivités locales, associations, personnes physiques	7,40 %
SU, a.s.	majoritaire:	FNM ČR	50,01 %
:	minoritaire:	Metalimex autres personnes morales	43,25 %
	autres:	collectivités locales, associations, personnes physiques	6,74 %
OKD, a.s.	majoritaire:	KARBON INVEST, a.s.	51,00 %
	Minoritaire:	FNM ČR	45,88 %
	Autres:	collectivités locales, associations, personnes physiques et morales	3,12 %
ČMD, a.s.	majoritaires:	K.O.P., a.s.	79,89 %
	Autres:	collectivités locales, associations, personnes physiques	20,11 %

Situation en février 2006 :

Sociétés :

MUS, a.s. majoritaire: La société est détenue par quatre personnes physiques.

SD, a.s. majoritaire: ČEZ, a.s.

SU, a.s. majoritaire: La société est détenue par ses gestionnaires

OKD, a.s. et ČMD, a.s. détiennent une participation majoritaire et conjointe dans la société RPG Industrie (environ avec 20 % de capitaux américains).

Lignite Hodonín s.r.o. – détenue par ses gestionnaires

Dans chacune des sociétés jusqu'à présent mentionnée la participation majoritaire est supérieure à 95 %.

4.)

- Lors de la privatisation les syndicats ont soumis des observations sur les projets de privatisation dont on a tenu compte.
- Lors du changement térl de propriétaires, les syndicats n'ont pas eu l'opportunité de se prononcer sur des questions comme l'activité de la société, les acquisitions sur le marché des capitaux. C'est ce qui s'est passé dans le cas des sociétés **MUS, a.s., ČMD, a.s** et **OKD, a.s.** Cependant les syndicats ont eu maintes possibilités de s'exprimer lors de la privatisation de la société **SD, a.s.** lorsque les syndicats ont donné leur appui au nouveau propriétaire, la société CEZ ayant racheté l'entreprise en 2005. Les syndicats ont joué un rôle décisif dans la phase finale de la privatisation de la société **SU, a.s.** où ils ont appuyé la privatisation par le management.

5.) La privatisation tchèque du secteur minier a été accompagnée d'une restructuration. Les caractéristiques principales de la mise en œuvre de cette privatisation peuvent être résumées par les propos suivants :

La cession des entreprises industrielles commerciales étatique à un nouveau propriétaire a été motivée avant tout par l'opportunité de réaliser du bénéfice.

- Des entreprises – fonctionnant dans des conditions marchandes – ont été constituées, il s'agit donc de, sociétés espérant réaliser du bénéfice, ces sociétés ont conservé leur structure du passé et leurs liens avec l'administration de l'État.
- Trois catégories d'acteurs ont été constituées – chacun étant indépendant:

- Des propriétaires fondamentalement orientés par la recherche de bénéfice;
- La sphère gouvernementale protégeant les intérêts des citoyens ;
- Les syndicats défendant les intérêts des salariés

La durée et la modalité de la privatisation ont été décidées par les représentants de la politique tchèque de l'époque. Évidemment d'autres solutions auraient été possibles, mais uniquement les analyses économiques et politiques permettront dans l'avenir d'établir la justesse et l'opportunité de ces décisions. Il est clair qu'en conséquence de la réalisation simultanée de la privatisation et de la restructuration, nombreuse ont été les personnes qui ont vécu comme une tragédie personnelle la perte de leur emploi, la perte de prestige, le changement des valeurs, etc. Malgré cela, il faut déclarer que l'objectif de tout ce processus avait été de rendre l'industrie minière de la République Tchèque compétitive dans une économie de marché, après l'adhésion de la République Tchèque à l'Union européenne.

IV.

DIALOGUE SOCIAL – SYNDICATS, ORGANISATIONS PATRONALES

- 1.) Les salariés travaillant dans le secteur sont représentés par „**Odborový svaz pracovníků hornictví, geologie a naftového průmyslu**“ (OS PHGN – Syndicat national des Mineurs, de la Géologie et de l'Industrie pétrolière, dont le siège social est à l'adresse : *náměstí W. Churchilla 2, 113 59 Praha 3*. La majorité des salariés travaillant dans le secteur minier adhère à ce syndicat, au total ses membres sont de 39 970 dont 4 940 salariés retraités. L'organisation patronale est intitulée: „**Zaměstnavatelský svaz důlního a naftového průmyslu – Společenstvo těžařů ČR**“ (ZSDNP – Fédération des Employeurs Minier et Pétrolier de la République Tchèque, dont l'adresse est: *Rumunská 12, 120 00 Praha 2*. Pas tous des employeurs représentant ce secteur ont adhéré à ZSDNP. La coopération entre OS PHGN et ZSDNP se situe à un niveau adéquat.
- 2.) Effectifs entre 2000 et 2005. Voir Chapitre I.
- 3.) On trouve des syndiqués dans chacune des entreprises. Les employeurs des sociétés *OKD, a.s., ČMD, a.s. et Lignit Hodonín, s.r.o.* ne sont pas affiliés à l'organisation patronale.
- 4.) Existe-t-il des organisations qui représentent les employeurs parallèlement aux syndicats ouvriers sur les lieux de travail ?
 - Dans le secteur minier il n'y a pas de comité d'entreprise ;
 - Il n'y pas de commission de sécurité au travail. Ce sont les syndicats qui s'occupent de la protection de la santé et des questions de sécurité sur le lieu du travail ;
 - Les salariés élisent le 1/3 des membres du Conseil de Surveillance qui représentent les salariés. Leur élection est organisée par les syndicats. Dans le Conseil de Surveillance les employeurs ne sont pas représentés, ils ne participent pas aux débats sur les questions relatives au travail. Ces tâches sont réalisées par les syndicats dans le cadre de divers organismes.
 - Il n'existe pas de convention portant sur l'ensemble de l'économie conclue entre le Gouvernement et l'organisation nationale des syndicats.
 - Dans le secteur minier une convention collective sectorielle a été signée entre le OS PHGN et le ZSDNP pour la période 2001 – 2006. Cette convention précise les questions salariales, sociales et les questions concernant le travail ainsi que les autres conditions.

- Il existe aussi des conventions collectives conclues au niveau des entreprises, qui s'étendent aussi sur les questions des salaires. Les salaires et autres conditions réglementées au niveau d'entreprise ne peuvent être inférieurs à celles prévues par la Convention collectives sectorielle.
- La convention collective sectorielle s'étendent sur 5 des 9 entreprises du secteur et couvre les 55,5 % des entreprises.
- Une convention collective a été signée dans chacune des entreprises.
- La convention collective sectorielle concerne plus de 17 milles salariés travaillant dans le secteur, ce qui représente les 47 % des effectifs global du secteur minier.
- Les conventions collectives d'entreprise concernent l'ensemble des salariés de ladite entreprise.

5.)

- Des négociations bilatérales se déroulent entre l'organisation OS PHGN et ZSDNP D'une façon similaire, des négociations ont lieu au niveau des entreprises entre le syndicat d'entreprise et l'employeur.
- La Fédération OS PHGN est représentée audit « Conseil Économique et de Cohésion Social », - organisme constitué conjointement par le gouvernement, les organisations syndicales salariés et les organisations patronales.
- Des négociations bilatérales se déroulent entre le syndicat OS PHGN et le premier ministre ainsi que entre OS PHGN et les différents ministères en premier lieu le Ministère de l'Économie et du Commerce, le Ministère du Travail et des Affaires sociales, le Ministère des Finances, le Ministères de l'Environnement, le Ministère de la Santé publique, ainsi que le Ministère du Développement Local.

V. PROPOSITONS

1.) Les caractéristiques des perspectives du secteur:

La politique énergétique de la République Tchèque a été adoptée en 2004. Celle-ci a créé le cadre des ressources énergétiques et des entreprises du secteur minier. (Voir tableau en fin du chapitre) Une approche différente doit être appliquée dans le secteur du charbon bitumeux et dans le secteur houiller.

L'extraction minière du charbon bitumeux continuera probablement dans l'avenir de rester limitée et dépendre de la compétitivité des éventuelles importations. La production sera influencée par la politique du gouvernement concernant les ressources domestiques de matières premières. L'extraction des réserves d'énergie futures est influencée par les coûts d'extraction, d'autant plus qu'il est possible de commencer l'extraction sans subventions de l'État (l'exploitation minière de *Důl Frenštát* dispose d'une réserve approximative de 1 526 millions de tonnes de charbon bitumeux). La production actuelle d'énergie et de coke dépend de la situation et du niveau de prix du marché européen, et son développement se réalisera en fonction de leur évolution.

L'extraction minière est influencée par le fait que la houille n'est pas qualifiée marchandise commerciale et que la grande partie de la production est utilisée comme matière première par les centrales thermiques, les centrales électrique et les petits consommateurs. Le

prix de la houille est compétitif, les réserves sont suffisantes à moyen termes. Malgré cela l'extraction des houilles peut être influencée par les limitations territoriales introduites en 1992 et de changements importants peuvent intervenir. Les événements pourront être influencés aussi par la politique de l'UE en raison des limitations de gaz liées à l'effet de serre ainsi qu'en conséquence des développements réalisés dans l'avenir en matière des technologies propres de la combustion du charbon. Le principal consommateur de la houille est la société *CEZ, a.s.* L'objectif d'investissement de la société étant de substituer les centrales obsolètes. Ce phénomène aura dans l'avenir aussi un impact important. La société *CEZ, a.s.* envisage la reconstruction de certaines centrales et la construction de deux nouvelles centrales. Au cas où pour des raisons écologiques, le nombre des limitations s'accroissait, la *CEZ a.s.* construira plusieurs blocks dans les centrales existantes.

L'avenir de l'extraction minière tchèque dépend en grande mesure des décisions politiques de nos jours, ainsi que de la politique énergétique de l'UE élargie. Les réserves de houilles exploitables en République Tchèque suffisent jusque 2010, celles du charbon bitumeux jusque 2040.

Production de charbon (estimations) selon l'EP (en millions de tonne)

Charbon a bitume	2010	2015	2020	2025	2030
Production globale	10,8	8,8	7,8	5,2	2,6

Houille	2010	2015	2020	2025	2030
Production total	41,1	39,6	35,3	33,7	30,9

Production d'énergie électrique (estimations), la structure du secteur selon l'EP

	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Total (TWh)	73,71	78,44	82,11	79,39	84,95	93,23	90,83
Dont:							
Houille	43,6	37,42	38,16	33,69	32,32	32,79	32,35
Charbon a bitume	8,94	6,56	7,54	6,48	7,95	5,89	4,17
Autres combustibles	0,14	0,12	0,10	0,11	0,07	0,06	0,06
Gaz	4,68	3,28	4,07	6,47	6,60	6,58	6,11
Combustibles liquides	1,59	0,86	0,65	0,60	0,48	0,41	0,34
Combustibles nucléaires	13,59	26,04	26,04	26,04	30,24	38,64	38,64
Ressources énergétiques renouvelables	1,71	4,15	5,55	6,02	7,29	8,86	9,16

2.) Principaux objectifs et revendications importantes des syndicats:

- La sauvegarde du secteur conformément à la politique énergétique de la République Tchèque et de l'UE ;
- La sécurité des salariés en matières sociale ;
- Un système de retraite pour les mineurs y compris la possibilité de bénéficier de la préretraite sans réduction du montant de la retraite.